



## ARRÊTÉ N°191/2023

**Circulation Interdite  
VC5 Le Bois-Butte  
Travaux sur PN167  
Du 18 au 22 Décembre 2023 inclus**

Le Maire de la Commune de Quévert,

Vu, les articles L 2213.1, 2213.2 du Code des Collectivités Territoriales,

Vu, le Code de la Route,

Considérant, qu'il nous appartient, en vertu de nos pouvoirs de police, de prendre toutes dispositions réglementaires de nature à assurer la sécurité publique et les commodités de passage sur les voies publiques afin d'éviter tout accident,

### ARRÊTE

ARTICLE 1: Afin de garantir la sécurité des usagers du Passage à Niveau 167 sur la VC5 Le Bois-Butte, la circulation routière sera interdite du 18 au 22 décembre 2023 inclus.

ARTICLE 2: Une déviation par le centre bourg de Quévert sera mise en place.

ARTICLE 3: Tous les panneaux réglementaires de signalisation seront mis en place par l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 4: La Directrice Générale des Services de la commune est chargée de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise à la gendarmerie, aux pompiers et à l'entreprise PIGEON TP.

Fait à QUÉVERT, le 18/12/2023

**Le Maire,**

**Philippe LANDURÉ**

